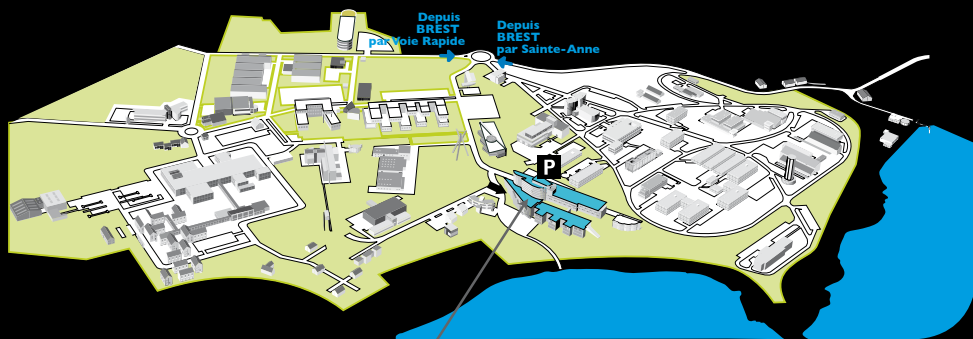


 Plan d'accès à l'IUEM



**IUEM**  
Institut Universitaire  
Européen de la Mer



  
**UBO**  
université de Bretagne  
occidentale

IUEM  
Amphi A  
Technopôle  
Plouzané

COLLOQUE

“L'aménagement du territoire  
maritime dans le contexte de la  
politique maritime intégrée”

9 et 10 octobre 2014



Programme sur  
[www.umr-amure.fr](http://www.umr-amure.fr)

Organisé par l'UMR AMURE  
Centre de droit et d'économie de la mer



## COLLOQUE

### “L’aménagement du territoire maritime dans le contexte de la politique maritime intégrée”

Le concept d’aménagement du territoire maritime se trouve à la croisée de politiques d’aménagement de la mer et du littoral conduites par l’État et les collectivités territoriales et de la politique maritime intégrée de l’Union européenne tournée vers la “croissance bleue”. Le colloque interdisciplinaire et international, organisé par le laboratoire AMURE, Centre de droit et d’économie de la mer, a pour ambition de rassembler les analyses de nombreux chercheurs, et acteurs de la vie publique, relatives aux enjeux stratégiques et aux formes de l’aménagement du territoire maritime.

La première journée présente les évolutions attendues du cadre institutionnel et de la nouvelle gouvernance de la mer et du littoral, étudiées à l’aune des objectifs européens et des expériences internationales. La directive 2014/89/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 établissant un cadre pour la planification de l’espace maritime est au cœur des réflexions, tout comme la gestion intégrée de la mer et du littoral telle que définie et mise en œuvre en droit français. Cette première journée se conclue par une table ronde présentant les enjeux de l’aménagement du territoire maritime sous l’angle des expériences menées par différents pays européens et du continent américain.

La deuxième journée est consacrée à un approfondissement des approches sectorielles de l’aménagement concernant les énergies marines, les risques côtiers, les transports, la gestion de l’eau, l’urbanisme et le patrimoine naturel.

## PROGRAMME

Jeudi 9 octobre 2014

8h30

Enregistrement, café d’accueil

9h

**Allocution d’ouverture**

François CUILLANDRE, *Président de Brest Métropole Océane et Maire de Brest*,  
Pascal OLIVARD, *Président de l’UBO*,  
Anne-Marie TRÉGUIER, *Directrice de l’IUEM*,  
Olivier THÉBAUD, *Directeur de l’UMR AMURE Centre de droit et d’économie de la mer*.

9h30 > 10h30

Propos introductifs :

“Une vision à long terme du concept d’aménagement du territoire maritime”

**Présidente de séance :**

Annie CUDENNEC, *Professeur de droit public, Chaire européenne Jean Monnet, UMR M101 AMURE Centre de droit et d’économie de la mer, IUEM, Université de Bretagne Occidentale (UBO)*.

● **L’histoire de l’aménagement du territoire maritime**

Arnaud JAULIN, *Maître de conférences en histoire du droit, UMR M101 AMURE Centre de droit et d’économie de la mer, IUEM, UBO*.

● **La notion de territoire maritime et le droit de la mer**

Véronique LABROT, *Maître de conférences en droit public-HDR, UMR M101 AMURE Centre de droit et d’économie de la mer, IUEM, UBO*.

● **De la GIZC à la planification de l’espace maritime : vers une gestion intégrée de la mer et du littoral**

Mathilde de CACQUERAY, *Docteur en géographie, Post doctorante, Laboratoire LETG Brest Géomer, IUEM, UBO*.

Catherine MEUR-FEREC, *Professeur de géographie, Laboratoire LETG Brest Géomer, IUEM, UBO*.

> **Débats / Pause**

# PROGRAMME

## Session 1

### Le nouveau cadre politique et institutionnel de l'aménagement du territoire maritime

---

11h > 12h15

“La dynamique européenne pour les territoires maritimes”

**Président de séance :**

Didier LE MORVAN, *Professeur de droit public, Centre de Recherche Administrative, UBO.*

● **Le cadre européen de la planification de l'espace maritime**

Annie CUDENNEC, *Professeur de droit public, Chaire européenne Jean Monnet, UMR M101 AMURE Centre de droit et d'économie de la mer, IUEM, UBO.*

● **La politique maritime intégrée et l'aménagement du territoire en France**

Danielle CHARLES-LE BIHAN, *Professeure de droit public, Chaire européenne Jean Monnet, CEDRE/IODE UMR 6262CNRS, Université de Rennes 2.*

● **Les enjeux de la transnationalité des approches intégrées pour l'aménagement des espaces marins et terrestres, regards croisés économiste et juriste**

Denis BAILLY, *Maître de conférences en économie, UMR M101 AMURE Centre de droit et d'économie de la mer, IUEM, Université de Bretagne occidentale et*

Betty QUEFFELEC, *Maître de conférences en droit public, UMR M101 AMURE Centre de droit et d'économie de la mer, IUEM, UBO.*

> Débats

12h15 > 14h

Déjeuner

# PROGRAMME

14h > 15h20

“La diversité des acteurs de l'aménagement et la variété des échelles spatiales”

**Président(e) de séance :**

Bernard DROBENKO, *Professeur émérite des Universités, Université du Littoral Côte d'Opale.*

● **L'évolution du rôle stratégique de l'État**

Agathe VAN LANG, *Professeure de droit public, Droit et Changement Social, UMR-CNRS 6297, Université de Nantes.*

● **La planification de l'espace maritime en France dans le contexte européen**

Bernard VIGNAND, *Chargé de mission au Secrétariat général de la mer.*

● **Le rôle des communes et des intercommunalités dans l'aménagement des territoires maritimes**

Jean-François STRUILLLOU, *Directeur de recherche au CNRS, Droit et changement social, UMR CNRS 6297, Chargé d'enseignement à l'Université de Nantes et à l'Ecole centrale de Nantes.*

● **Le rôle des collectivités territoriales, le point de vue de la région**

Pierre KARLESKIND, *Conseiller régional, Vice-Président chargé de l'Europe de la mer et du littoral.*

> Débats / Pause café

15h45 > 18h15

## Table ronde “Éclairage comparatiste”

La table ronde se déroulera en anglais et en français.

Le développement d'activités économiques tel le tourisme, les nouvelles activités économiques, comme les énergies renouvelables rendent la gestion et la planification intégrées de l'espace maritime encore plus nécessaires que par le passé. Jusqu'à présent, chaque pays a recherché des solutions aux problèmes soulevés par la diversité des usages de la mer dans un environnement juridique spécifique, naturellement complexe.

Dans un domaine en pleine évolution, alors que les contraintes juridiques se précisent, la comparaison entre différents systèmes nationaux s'impose. Les exemples américains du Brésil et du Canada devraient révéler des organisations spatiales bien particulières, correspondant à des États fédéraux. La table-ronde permettra de découvrir et de confronter les voies suivies par ces pays aux systèmes mis en place au sein de trois pays européens de tradition juridique distincte, en vue de promouvoir la croissance durable des économies maritimes.

Le débat revêt une actualité toute particulière alors que la directive européenne du 23 juillet 2014 établissant un cadre pour la planification de l'espace maritime vient d'entrer en vigueur.

**Animateur :** Denis BAILLY, *Maître de conférences en Économie, UMR M101 AMURE Centre de droit et d'économie de la mer, IUEM, UBO.*

### ● L'aménagement du territoire maritime et la planification en Espagne

José Manuel SOBRINO HEREDIA, *Professeur de droit, Directeur de l'Institut universitaire d'études européennes “Salvador de Madariaga”, Université de la Corogne.*

### ● L'aménagement du territoire maritime et la planification en droit brésilien

Carina COSTA DE OLIVEIRA, *Professeur de droit à l'Université de Brasília.*

### ● Marine Planning: applying the UK tradition of discretionary planning to the seas

Stephen JAY, *Lecturer in Marine Planning, University of Liverpool.*

### ● Aquaculture and Integrated Coastal Zone Management (ICZM) in Nova Scotia, Canada

Meinhard DOELLE, *Professor of Law, Schulich School of Law, and Director, Marine et Environmental Law Institute, Dalhousie University.*

### ● Maritime Spatial Planning in Germany

Kai TRÜMLER, *Legal officer, Federal Maritime and Hydrographic Agency, Hamburg, Germany (sous réserve).*

Débats / Clôture de la première journée

Vendredi 10 octobre 2014

## Session 2

### Les mutations de l'aménagement du territoire maritime

#### Président de séance :

Olivier LAROUSSINIE, *Directeur de l'Agence des aires marines protégées.*

9h > 9h40

#### “Les enjeux de l'aménagement urbain du littoral”

##### ● Les frontières de la mer: le risque aménageur du littoral

Patrick LE LOUARN, *Professeur de droit public, UMR\_C 6297 Droit et changement social, Université de Rennes 2.*

##### ● La loi Littoral saisie par la planification stratégique

Loïc PRIEUR, *Avocat, Maître de conférences, UMR 8185 ENeC Espaces Nature Culture (Paris-Sorbonne, CNRS), Université de Paris IV.*

9h50 > 10h30

#### “Les politiques d'aménagement des territoires spécifiques”

##### ● L'aménagement en outre-mer, adaptation aux territoires spécifiques

Marc JOYAU, *Professeur de droit public, Université de La Rochelle.*

##### ● Développement durable et territoires insulaires : quels futuribles pour les îles de la Pointe de Bretagne ?

Erwann CHARLES, *Maître de conférences en économie, UMR M101 AMURE Centre de droit et d'économie de la mer, IUEM, UBO.*

> Débats / Pause café



# PROGRAMME

11h10 > 11h50

“La gestion de l’environnement dans l’aménagement du territoire maritime”

● **La planification aquatique et l’intégration terre-mer**

Bernard DROBENKO, *Professeur émérite des Universités, Université du Littoral Côte d’Opale.*

● **Les aires marines protégées et la pêche**

Olivier CURTIL, *Maître de conférences en droit public, UMR M101 AMURE Centre de droit et d’économie de la mer, IUEM, UBO.*

> **Débats**

12h > 13h20

Déjeuner

13h30 > 15h

“L’aménagement maritime et le développement économique”

**Présidente de séance :**

Agathe VAN LANG, *Professeure de droit public, Droit et Changement Social, UMR-CNRS 6297, Université de Nantes.*

● **Le développement portuaire et l’aménagement du territoire : élément d’une stratégie européenne intégrée**

Gaëlle GUEGUEN-HALLOUËT, *Maître de conférences en droit public, UMR M101 AMURE Centre de droit et d’économie de la mer, IUEM, UBO.*

● **L’intégration des énergies marines renouvelables dans l’espace maritime**

Nicolas BOILLET, *Maître de conférences en droit public, UMR M101 AMURE Centre de droit et d’économie de la mer, IUEM, UBO.*

> **Débats**

14h30 > 15h

**Conclusion générale**

**Michel PRIEUR**, *Professeur émérite de droit public de l’Université de Limoges, Président du Centre international de droit comparé de l’environnement, Directeur de la Revue juridique de l’environnement.*

15h

**Clôture du colloque**

> **Comité scientifique**

- Pr Annie CUDENNEC, *UMR AMURE, IUEM, UBO*
- Pr Bernard DROBENKO, *ULCO, Campus de la mer*
- Gaëlle GUÉGUEN-HALLOUËT, *MC HDR, UMR AMURE, IUEM, UBO*
- Pr Patrick LE LOUARN, *UMR\_C 6297 Droit et changement social, Rennes II*
- Pr Catherine MEUR-FÉREC, *LETG Brest Géomer IUEM, UBO*

> **Comité d’organisation**

- Nicolas BOILLET, *UMR AMURE, IUEM, UBO*
- Annie CUDENNEC, *UMR AMURE, IUEM, UBO*
- Olivier CURTIL, *UMR AMURE, IUEM, UBO*
- Cécile DE CET BERTIN, *UMR AMURE, IUEM, UBO*
- Gaëlle GUEGUEN-HALLOUËT, *UMR AMURE, IUEM, UBO*
- Arnaud JAULIN, *UMR AMURE, IUEM, UBO*
- Véronique LABROT, *UMR AMURE, IUEM, UBO*
- Betty QUEFFELEC, *UMR AMURE, IUEM, UBO*

> **Secrétariat de la conférence**

Séverine JULIEN, *UMR AMURE, IUEM, UBO*

Contact : severine.julien@univ-brest.fr /Tél. 02 98 01 68 37

> **Avec le soutien financier**



> **Sous le parrainage de la SFDE Grand Ouest**



Le colloque remplit les conditions pour être pris en compte au titre de l’obligation de formation continue des avocats.

# NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

